

Peut-être avons-nous été seulement trop choyés. Il n'est pas facile de bâtir une nation. Peut-être avons-nous perdu de vue la perspective historique. Ce pays est encore très jeune. Un siècle, c'est trop court pour bâtir une nation, et en réalité, dans un pays immense, divers, fourmillant et changeant comme le nôtre, nous n'en finirons jamais de bâtir. C'est un processus continu et dynamique, et toute réussite sera toujours une chose fragile qu'il faudra veiller et entourer de soins.

Honorables sénateurs, nous sommes ici, dans ce Parlement, à titre de membres de cette assemblée et à titre de personnes, pour représenter la mosaïque formée par les diverses régions de ce pays immense et complexe. J'espère que notre objectif sera toujours de veiller à ce que les gestes posés par les institutions centrales de notre démocratie parlementaire visent toujours à construire la nation canadienne; à renouveler notre sentiment national, et à alimenter notre volonté commune de partager un destin commun dans un pays où tous les Canadiens, qu'ils soient de l'est, de l'ouest, du centre ou du nord, puissent se sentir chez eux et s'épanouir pleinement.

Il y a soixante-quinze ans, sir Wilfrid Laurier prononçait sa célèbre formule en disant que le vingtième siècle appartenait au Canada. A de nombreux égards, l'histoire lui a déjà donné raison. Certains nuages planent peut-être actuellement dans le ciel de notre unité nationale, mais efforçons-nous de les faire disparaître au cours des deux prochaines décennies, afin que la vision de Laurier d'un Canada du vingtième siècle soit réalisée: un Canada fort, vibrant, tolérant, juste et uni—irrévocablement.

Le discours du trône ne constitue qu'un cadre qui devra être étoffé ainsi que le sénateur Roblin l'a bien senti quand il a pris la parole... et je sais qu'il a lui-même écrit de nombreux discours du trône. Quoi qu'il en soit faisons en sorte que ce cadre se transforme au cours de la présente session en un bilan d'activités parlementaires qui aura grandement contribué à l'édification de notre pays.

Des voix: Bravo!

L'honorable Lowell Murray: Le leader du gouvernement me permettrait-il de lui poser une question concernant la promesse du gouvernement relative à la gare de Prince-Rupert.

Le sénateur Perrault: Certainement.

Le sénateur Murray: Le ministre pourrait-il nous confirmer ainsi que le sénateur Roblin l'a demandé, que la promesse d'un investissement de 43 millions de dollars faite par le gouvernement précédent tient toujours? En d'autres termes le gouvernement revient-il en arrière sur la déclaration faite par le ministre des Transports le 27 mars dernier dans laquelle ce dernier annonçait que le nouveau gouvernement ne s'estimait pas tenu d'honorer le projet de 43 millions de dollars du gouvernement précédent, qu'il n'investira pas d'argent dans ce projet, et qu'il préférera une solution consistant à permettre au gouvernement de recouvrer les coûts de réalisation, en d'autres termes un retour à la politique du paiement par l'utilisateur d'Otto Lang? L'annonce qu'a faite le ministre des Transports il y a quelques semaines est-elle, pour emprunter un mot de l'administration Nixon, «inopérante»?

Le sénateur Perrault: En ce qui concerne Prince-Rupert, la situation est la suivante: le gouvernement fédéral a assumé la responsabilité de réunir les fonds nécessaires à l'établissement de l'infrastructure. Il faudra, prévoit-on, une somme totale de 43 millions de dollars. Une partie de ce montant sera fournie par les provinces de l'Ouest, une autre partie viendra des utilisateurs pour une section du quai servant au transport de certaines marchandises et de certaines céréales; mais c'est en définitive le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de son organisme, le Conseil des ports nationaux, qui subventionnera en bonne partie ce projet.

Les négociations se poursuivent, mais d'après le plan actuel le projet sera en grande partie subventionné. Je signale au sénateur que ce projet est à toutes fins pratiques identique à l'accord qu'avait conclu un gouvernement libéral précédent et auquel le dernier gouvernement conservateur a souscrit. Le gouvernement conservateur n'a jamais annoncé qu'il octroierait définitivement une subvention de 43 millions de dollars pour faire construire cette installation importante de manutention des céréales dans le nord de la Colombie-Britannique.

Je le répète: pourquoi les critiques conservateurs n'ont-ils pas communiqué avec le ministère des Transports ou le Conseil des ports nationaux afin d'obtenir les faits avant de lancer toutes sortes d'accusations irréflechies dans l'Ouest et de bouleverser un grand nombre de personnes dans cette région?

Le sénateur Flynn: Pourquoi le ministre n'a-t-il pas nié cette déclaration?

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Avant que la motion ne soit mise aux voix, mon ami m'a invité à reconnaître ma faute et j'espère obtenir du Sénat le privilège d'accepter cette invitation. Je regrette de lui dire que j'en suis incapable, non pas parce que je suis irréprochable, je suis certain de faire des erreurs—et cela peut fort bien m'arriver durant un long discours—mais dans ce cas-là, nous lui avons demandé de confirmer que la somme de 42 millions et demi est disponible, et sa réponse ne confirme rien de tel. Dans sa réponse longue et contournée, il signale que le gouvernement fédéral agira. Parfait, plus il en fera, mieux cela sera. Toutefois, je ne crois pas, en l'occurrence, étant donné la déclaration du ministre des Transports qu'on vient de citer que les sénateurs de ce côté-ci doivent se sentir coupables d'avoir transmis des renseignements inexacts qui, autant que nous le sachions, étaient exacts.

Lorsque mon honorable ami sera en mesure de dire à la Chambre que la somme de 42 millions et demi a été rétablie, je lui concéderai peut-être alors que l'affaire peut être classée.

Quant à soulever cette question ici pour susciter la zizanie, loin de moi l'idée de vouloir le faire. Les autres passages de mon discours démontraient, je pense, qu'il s'agissait simplement de faire voir les problèmes qui se posent. A cet égard, on serait en droit de s'attendre que le gouvernement fédéral annonce un changement de politique, s'il n'en a jamais eu, pour que nous soyons tous au courant. En tout cas, si cela a été annoncé, je n'en ai pas été prévenu, mais cela est autre chose que je regrette. Je ne pense pas que la question ait reçu une réponse directe à ce sujet.